

Technip Energies convient avec le PNF de mettre un terme aux investigations dont elle fait l'objet

Technip Energies France, une filiale de Technip Energies N.V. (PARIS :TE) (ISIN :NL0014559478), est convenue avec le Parquet National Financier (PNF) de mettre un terme aux investigations dont elle faisait l'objet. L'accord se rapporte à des faits anciens liés aux activités subsea de l'ancien groupe Technip SA, entre 2008 et 2012.

Cet accord, prenant la forme d'une Convention judiciaire d'intérêt public (CJIP), a été signé le 22 juin et doit encore être validé par le président du Tribunal judiciaire de Paris lors d'une audience publique qui se tiendra mercredi 28 juin 2023.

Aux termes de la CJIP, Technip Energies France a accepté de payer, d'ici au 23 octobre 2023, une amende d'intérêt public de 54,1 millions d'euros. 24,7 millions d'euros de ce montant seront indemnisés par TechnipFMC conformément à l'Accord de Séparation et de Distribution conclu entre TechnipFMC et Technip Energies le 7 janvier 2021.

Dès sa création en 2021, Technip Energies N.V. a mis en place un programme de conformité robuste. Technip Energies N.V. s'engage à maintenir aux meilleurs standards son programme de conformité, ses procédures et contrôles afin de protéger ses activités dans l'ensemble des pays où elle opère.

Technip Energies France a pleinement coopéré avec le PNF et continuera à coopérer conformément à ses engagements aux termes de la CJIP.

La CJIP n'emporte aucune reconnaissance de culpabilité et Technip Energies France ne se verra pas imposer de mesure de mise en conformité.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et des technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Technip Energies est coté sur Euronext Paris avec des certificats de dépôt américains («ADR») négociés de gré-à-gré aux États-Unis.

Pour plus d'informations : www.technipenergies.com.

Informations complémentaires relatives à Technip Energies N.V.

Information privilégiée

Tout ou partie des informations incluses dans le présent communiqué ont été qualifiées par Technip Energies, avant leur publication, d'informations privilégiées au sens de l'article 7.1 du Règlement (UE) 596/2014 du 16 avril 2014. - Personne en charge de la notification pour Technip Energies : Michael T. McGuinty, Directeur Juridique.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, croyances ou attentes et projections actuelles de Technip Energies (la " Société") concernant les résultats futurs des opérations de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots "croire", "s'attendre à", "anticiper", "planifier", "avoir l'intention", "prévoir", "devrait", "pourrait", "peut", "estimer", "perspectives", et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances et hypothèses actuelles de l'entreprise concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur l'entreprise. Bien que la société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la société seront ceux que la société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la société et des attentes ou projections actuelles de la société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la société énoncés dans le rapport financier annuel 2022 déposé le 10 mars 2023 auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) et de l'Autorité française des marchés financiers, qui comprend des discussions sur les risques et les incertitudes, ainsi que des informations sur les risques et les incertitudes.

Les déclarations prospectives comprennent une discussion des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la société et les marchés sur lesquels la société opère.

Les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Phil Lindsay
Vice-President Relations Investisseurs
Tel: +44 20 7585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)

Relations avec les médias

Stella Fumey
Directrice des Relations Presse & Communication
Digitale
Tel: +33 (1) 85 67 40 95
Email: [Stella Fumey](mailto:Stella.Fumey@ten-e.com)

Jason Hyonne
Responsable des Relations Presse et des Réseaux
Sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten-e.com)